

REGLEMENT TOURNOI NATIONAL B DE MONDEVILLE

Le club de l'USO Mondeville TT (09140235) organise son tournoi le Jeudi 1^{er} Novembre 2018.

Art 1 : Le règlement est celui de la FFTT, une tenue sportive réglementaire sera exigée. Le Juge-Arbitre de l'épreuve sera M. ANTOINE Philippe (JA3).

Art 2 : Ce tournoi national homologué est ouvert à tous les joueurs et joueuses, licencié(e)s FFTT portant la mention « certificat médical présenté ».

Art 3 : Les classements pris en compte seront ceux de la 1^{ere} phase de la saison 2018/2019. Chaque joueur devra être en possession de son attestation de licence.

Art 4 : Le tournoi se compose de 10 tableaux et se jouera sur 34 tables. La salle sera ouverte à partir de 7h30. Le pointage débutera 45 min avant le début du tableau et se terminera 15 minutes avant le début de celui-ci. Le forfait d'un joueur sera prononcé 5 min après le 2^{eme} appel de son nom.

Art 5 : L'organisateur se réserve le droit de réduire la dotation d'un tableau si celui-ci est composé de moins de 20 inscrits. Les tableaux de moins de 10 joueurs seront annulés.

Art 6 : Chaque tableau débutera par des poules de 3, les 2 premiers de chaque poule étant qualifiés pour le tableau final à élimination directe.

Art 7 : Chaque joueur pourra participer à 2 tableaux + le tableau I (toutes catégories).

Art 8 : Les parties se joueront au meilleur des 5 manches de 11 points.

Art 9 : Les balles plastiques non fournies par l'organisateur devront être homologuées.

Art 10 : L'organisateur décline toute responsabilité en cas de perte ou vol.

Art 11 : Toute dégradation matérielle constatée sera à la charge du ou des joueurs concernés.

Art 12 : L'épreuve se déroulera selon les règles de la FFTT.

Art 13 : Les lots ne seront remis que lors du podium du tableau concerné, les lots non réclamés à ce moment resteront acquis à l'association.

Art 14 : Le tirage au sort des tableaux s'effectuera le mercredi 31 Octobre 2018 à 18h00 à la Halle Bérégovoy rue Calmette 14120 Mondeville.

Art 15 : La fin des inscriptions est fixée au mercredi 31 Octobre 2018 à 17h00.

La participation au tournoi implique l'acceptation sans restriction du présent règlement. Les cas non prévus au présent règlement seront réglés par le Juge-Arbitre.

RESTAURATION SUR PLACE – BUVETTE – BARBEQUE

Inscriptions :
- M. CARDINE Laurent : Par mail : laurentcardine@hotmail.fr
Par téléphone : 06.70.61.16.14

**Toute demande d'inscription sera confirmée par accusé de réception
AUCUNE INSCRIPTION VIA FACEBOOK NE SERA PRISE EN COMPTE !!**